

PLS-52

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	PLS-52
Autres moyens d'identification	Détergent haute pression libre-service - Senteur fraîche et nette
Usage recommandé	Détergent à haute pression pour les lave-auto libre-service.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant / Fournisseur	Transchem Inc., 1225 Franklin Blvd, Cambridge, ON, N1R 7E5, 1-800-265-9100, www.transchem.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC (Canada), 613-996-6666, 24 Hours INFOTRAC (U.S.), 1-800-535-5053, 24 Hours
Numéro de la FDS	Ver. 2 (le 18 août, 2017)
Date de préparation	le 21 juillet, 2015

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Corrosion cutanée - catégorie 1C; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH



Mention d'avertissement :

Danger

Mention de(s) danger(s) :

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	68439-46-3	3-7	Alcool éthoxylé
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	68439-57-6	4-8	N/A
hydroxyde de potassium	1310-58-3	1-3	La potasse caustique
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	64-02-8	3-7	EDTA
Métasilicate de sodium	6834-92-0	3-7	N/A
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1-3	La soude caustique

Notes

L'identité spécifique du produit chimique et/ou le pourcentage exact entrant dans sa composition (concentration) n'a pas été divulgué en raison du secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un centre antipoisons ou un médecin recommande de le faire. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 15 à 20 minutes. Laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir. En cas d'irritation cutanée consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Ingestion

NE JAMAIS rien administrer par la bouche à une victime qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau. Boire de grandes quantités d'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. En cas de contact avec les yeux : cause une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau.

Instructions particulières

Rincer la zone touchée (peau, yeux) avec de l'eau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Page 02 de 07

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Examiner la Section 10 (Stabilité et réactivité) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; produits de combustion incomplète.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

Précautions relatives à l'environnement

Produit concentré : il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de donnée de sécurité avant de procéder au nettoyage.

Fuites et déversements mineurs : contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement.

Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Voir la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de donnée de sécurité.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Tenir hors de portée des enfants. Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Hydroxyde de sodium		2 mg/m ³ C	2 mg/m ³			
hydroxyde de potassium	2 mg/m ³					

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Page 03 de 07

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Les matériaux convenables sont les suivants : chlorure de polyvinyle, polychloroprène, Latex.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide vert légère.
Odeur	Parfum frais
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	12.9 - 13.5
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	212 °F (100 °C)
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.1
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	> 1-5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1780 mg/kg (rat)	
Métasilicate de sodium		1153 mg/kg (rat)	
Hydroxyde de sodium		500 mg/kg (lapin)	1350 mg/kg (lapin)
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	52-206 mg/L (rat)	2079-2340 mg/kg (rat)	6300-160000 mg/kg (lapin)
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides		1378 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
hydroxyde de potassium		365 mg/kg (rat)	> 1260 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains montre une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains montre une irritation oculaire sévère. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Si embué, peut cause irritation du nez et de la gorge, irritation pulmonaire.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Contient du 2-butoxyéthanol. (2-butoxyethanol) CIRC : Groupe 3 – Inclassables quant à sa cancérogénicité pour l'humain. ACGIH® : A3 – Cancérogène pour l'animal.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucune indication à partir d'ingrédients.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Tous les composants de ce produit sont biodégradables par le règlement (CE) n ° 648/2004.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Page 05 de 07

Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium	34-62 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique)	113 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures; statique)		
Métasilicate de sodium	210 mg/L (96 heures)	216 mg/L (96 heures)		
Hydroxyde de sodium	45.4 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 heures; statique)	100 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Les acides sulfoniques, C14-16-alcane hydroxy et C14-16-alcène, sels de sodium	3.5-5 mg/L (96 heures)	4.53 (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	11 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures; eau douce)	5.3 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		
hydroxyde de potassium	80 mg/L (96 heures)	56 mg/L (48 heures)		

Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	1.5 mg/L			

Persistance et dégradation

(Ethylènediamine tétraacétate de tétrasodium) En utilisant des échantillons d'une rivière, d'un fossé et d'un lac comme inoculum dans le test de la bouteille fermée, une biodégradation entre 60 et 83 % a été obtenu après 49 jours à un pH de 6,5, alors qu'entre 53 et 72 % étaient obtenus après 28 jours à pH 8.0.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro UN	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	3266	LIQUIDES CORROSIFS, de base, Inorganique (Métasilicate de sodium, Hydroxyde de sodium)	Class 8	III
US DOT	3266	LIQUIDES CORROSIFS, de base, Inorganique (Métasilicate de sodium, Hydroxyde de sodium)	Class 8	III

Précautions spéciales Sans objet
concernant le transport

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Page 06 de 07

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Autres listes réglementaires des É-U

SARA Title III - Section 313 : 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

New Jersey Right To Know : Hydroxyde de sodium (CAS: 1310-73-2); Hydroxyde de potassium (CAS: 1310-58-3); 2-butoxyethanol (CAS: 111-76-2).

California Proposition 65 : Aucune des substances énumérées sont connus pour être présents.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Services techniques

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Indicateurs de révision

Le contenu suivant des FS a été modifié le 18 août, 2017:

SECTION 1. IDENTIFICATION; Autres moyens d'identification.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS; Classification du SGH; Éléments d'étiquetage SGH.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS; Information sur les ingrédients.

SECTION 4: PREMIERS SOINS; Contact avec les yeux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE; Paramètres de contrôle; Protection des voies respiratoires.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES; Valeurs CL50/DL50; Ingestion; Cancérogénicité.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES; Dangers aigus pour le milieu aquatique; Dangers à long-terme pour le milieu aquatique.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION; Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b).

Avis L'information contenue ici a été compilé à partir de sources jugées fiables et exactes au meilleur de notre connaissance à ce jour . Il est fourni sans garantie , expresse ou implicite , quant aux résultats de l'utilisation de ces informations ou au produit auquel il se rapporte . Bénéficiaire assume l'entière responsabilité de l'utilisation de ces informations et l'utilisation , le stockage ou l'élimination du produit , y compris toute blessure résultant ou des dommages matériels .

Identificateur du produit : PLS-52

FDS No.: Ver. 2 (le 18 août, 2017)

Date de préparation le 21 juillet, 2015

Page 07 de 07